

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2011049

Signataire : ED/ESP

OBJET :Marché de distribution de différents produits de la communication institutionnelle. Années 2012 à 2014. Approbation du projet de marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28,

Vu l'article 4 du Guide des procédures adaptées approuvé par le Conseil Municipal le 30 avril 2009,

Vu le budget communal,

Vu le projet de marché,

Considérant que le précédent marché de distribution des différents produits de la communication institutionnelle arrive à échéance le 31 décembre 2011,

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché de distribution de différents produits de la communication institutionnelle, passé sur procédure adaptée pour une durée allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012 et renouvelable par reconduction expresse deux fois au maximum, soit jusqu'au 31 décembre 2014 au plus tard. Le marché est un marché global de type « à bons de commande » et comporte les seuils annuels suivants :

Seuil minimum : 27 000 € HT

Seuil maximum: 60 000 € HT

Le Maire

Jacques SALVATOR

Reçu en Préfecture le : 21/10/2011

Publié le : 26/10/2011

Certifié exécutoire le : 26/10/2011

Pour le Maire

L'Adjoint délégué